

Les nouvelles technologies dans l'enseignement des soins infirmiers ; gadgets ludiques ou réels outils d'apprentissage ?

Dominique Salomez

Dominique.salomez@he-ferrer.eu


M.A. à la HEFF – Icanne/Référente DPI Réseau Epsilon


Intro Wooclap



Comment participer ?

 **1** Connectez-vous sur www.wooclap.com/FINE2019

 **2** Vous pouvez participer

 **WEB**

Cliquez sur l'écran projeté pour lancer la question

 **1** Pas encore connecté ? Envoyez **@FINE2019** au **0460 200 711**

wooclap 100 %



Cadre d'utilisation : AA d'e-santé



Cadre d'utilisation : AA d'e-santé

- Contexte politique : plan e-santé (les 20 plans)
- Circulaire mots clés (plan 12 : formation et soutien ICT des dispensateurs de soins)
- Compétences pédagogiques et européennes (plan 12 : formation et soutien ICT des dispensateurs de soins)
- Contexte sociétal : tous issus de la génération Y ?

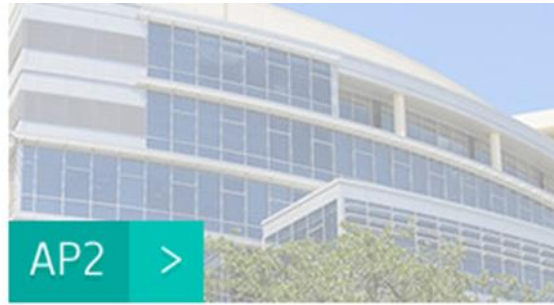
Contexte politique : plan e-santé

- “L’e-santé représente **l’utilisation de l’informatique** pour que les soins au patient se déroulent de la manière la plus **efficente** et la plus **efficace** possible ». Lexique de l’e-santé (2019)
- Ce qui nous importe le plus, en tant qu’enseignants en soins infirmiers, se situe dans les plans suivants :
 - **Plan 2** : Dossier PATIENT Informatisé (DPI)
 - **Plan 8** : Instauration d’un instrument d’évaluation uniforme (BelRAI)
 - **Plan 12** : Formation et soutien ICT des dispensateurs de soins
 - **Plan 13** : Standards et politique de terminologie (SNOMED-CT)



AP1 >

GMD = EMD => Sumehr



AP2 >

DPI hospitalier



AP3 >

Schéma de médication



AP4 >

Prescription électronique



AP5 >

Partager les données via le système hubs & metahub pour les hôpitaux généraux et universitaires



AP6 >

Partager afin de Collaborer



AP7 >

Établissements psychiatriques et autres et système hubs & metahub



AP8 >

Instauration d'un Instrument d'Évaluation uniforme (BeIRAI)



AP9 >

"Incitants à l'utilisation"



AP10 >

Accès aux données par le patient (PHR)



AP11 >

Communication



AP12 >

Formation et soutien ICT des dispensateurs de soins



AP13 >

Standards et politique de terminologie



AP14 >

MyCareNet



AP15 >

simplification administrative



AP16 >

Traçabilité des implants et des médicaments



AP17 >

Utilisation généralisée de la eHealthBox et des données de dispensateurs de soins disponibles dans CoBRHA



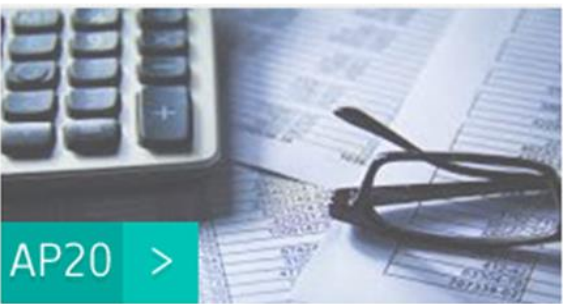
AP18 >

Inventaire et consolidation des registres



AP19 >

Mobile Health



AP20 >

Gouvernance, implémentation et monitoring e-Santé

Nouveau plan e-santé 2019-2021

- **7 clusters** de **44 projets** interdépendants ont été identifiés.
- il s'agit dans une large mesure de projets qui avaient déjà été lancés dans le Plan d'action précédent et qui sont à présent réalisés et étendus.



Cluster 0 Fondements



Cluster 1 Transversalité



Cluster 2 Support



Cluster 3 Excellence opérationnelle



Cluster 4 Prestataires de soins et institutions de soins



Cluster 5 Le patient en qualité de copilote



Cluster 6 e-Santé et Mutualités

Plan 12 : formation et soutien ICT des dispensateurs de soins → les mots clés imposés par l'ARES

Mots-clés devant apparaître dans le nom d'une UE, le nom d'une activité d'apprentissage ou dans les contenus. Il ne s'agit pas nécessairement d'un « cours » mais d'une notion/matière qui doit être rencontrée

A) Enseignement théorique (soins infirmiers, sciences fondamentales, sciences sociales)

Anatomie	Orientations et éthique de la profession, bioéthique
Anglais	Pathologies générale et spéciale
Anthropologie	Pharmacologie
Biochimie	Philosophie
Biologie	Physiologie
Biophysique, radiologie et radioprotection	Physiopathologie
Communication professionnelle	Politique socio-économique de la santé
Démarche clinique	Premiers secours
Déontologie	Principes d'administration et de gestion
Diététique	Principes d'enseignement
Droit et aspects juridiques de la profession	Principes des soins infirmiers en matière de : médecine générale et spécialités médicales, chirurgie générale et spécialités chirurgicales, puériculture et pédiatrie, hygiène et soins à la mère et au nouveau-né, santé mentale et psychiatrie, soins aux personnes âgées et gériatrie
E-santé	
Education pour la santé et sanitaire	

- L'e-santé **doit apparaître** dans le nom d'une UE, le nom d'une activité d'apprentissage ou dans les contenus ...
- Cette notion **DOIT** être rencontrée.



Plan 12 : formation et soutien ICT des dispensateurs de soins →

Compétences pédagogiques et européennes

Pédagogiques :

Assurer une communication professionnelle

- Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes.
- Utiliser les outils de communication existants.
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré.

La communication a actuellement, aussi, lieu dans le DPI...

Compétences pédagogiques et européennes

Européennes :

- **2.4. Utiliser l'informatique dans le projet de santé (E-health)**
- Emploie la terminologie propre aux praticiens de l'art infirmier comme définie par le « centre de terminologie nationale » (Belgique = SNOMED-CT).
- Manipule et gère dans leurs principes de bases, les outils imposés par l'autorité publique, ou mis à disposition (Dossier Patient Informatisé = DPI, Instruments d'évaluation = BelRAI, ...).
- Intègre les principes de base de l'architecture informatique des soins de santé.
- Partage et gère les données via les plateformes de partage agréées des soins de santé (lettre de sortie infirmière via les PSG dans le DPI par ex. et publication dans Abrumet).
- Gère la partie infirmière d'un dossier patient/client informatique standard.
- Utilise la prescription électronique.

Plan 2 : le DPI hospitalier.

Impact sur la profession et son enseignement

- Le passage obligé au **DPI** va permettre aux institutions hospitalières de respecter la loi sur le contenu minimum du dossier infirmier, cf AR du 28 décembre 2006

→ Arrêté royal déterminant les conditions générales minimales auxquelles le dossier infirmier, visé à l'article 17quater de la loi sur les hôpitaux, coordonnée le 7 août 1987, doit répondre.

Rappel succinct du contenu de cette loi :

- Article 2
- § 1er. Le dossier infirmier est **le reflet de la démarche en soins infirmiers** et est **un outil permettant d'assurer la continuité des soins infirmiers**.
- § 2. Le dossier infirmier comporte au moins les documents et renseignements suivants :
- 1° **l'identité du patient** ;
- 2° **l'anamnèse infirmière**, notamment l'ensemble des éléments qui ont pour but d'identifier les **habitudes de vie** du patient, les **évaluations**, les **évolutions**, les **modifications actuelles et potentielles de ses besoins** et tous les **éléments de préparation de sa sortie** ;
- (...)
- 5° le **plan de soins**, notamment **le document décrivant le jugement clinique de l'infirmier(ère) dans l'approche des problèmes de santé qui relèvent de sa responsabilité spécifique**. Le plan de soins est composé de **problèmes de soins infirmiers** et/ou **diagnostics infirmiers**, des **objectifs**, des **résultats escomptés** et des **interventions infirmières** ;
- 6° la **programmation des soins** qui est la liste des soins planifiés, dispensés ou pas en relation avec le plan de soins et les traitements prescrits ;
- 7° les **notes d'observations structurées** qui **documentent l'évaluation des résultats obtenus** et qui **assurent le suivi des problèmes et des attentes du patient** ;
- 8° une copie du **rapport de sortie infirmier**.
- (...)
- Article 5
- **Le dossier infirmier doit être le compte rendu fidèle de la démarche infirmière.** (...)

Plan 13 : Standard de Terminologie. Choix du gouvernement fédéral Belge

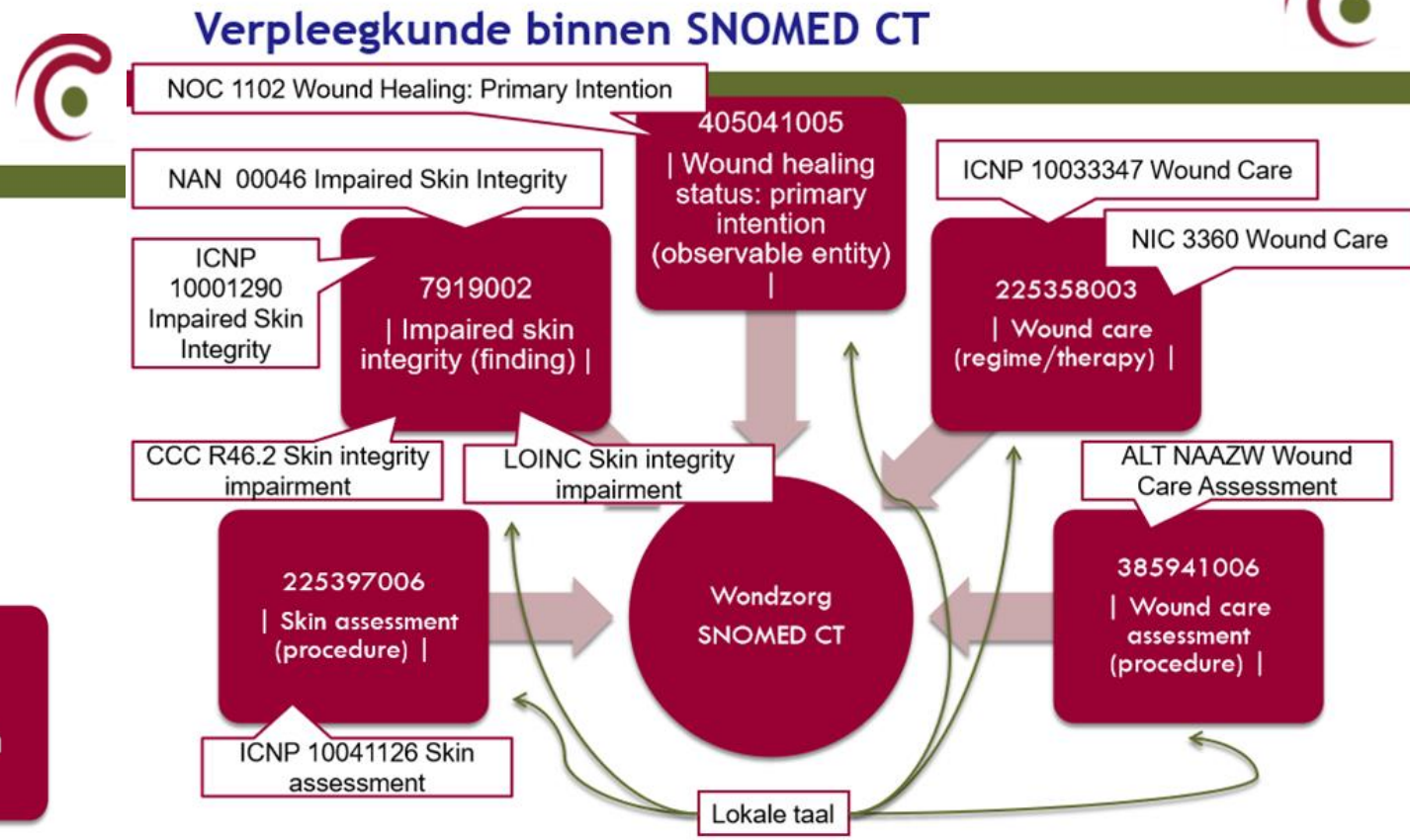
Snomed-CT (SYSTEMATIZED NOMENCLATURE OF MEDICINE CLINICAL TERMS®)

- **Objectifs**
- Introduire des **informations non équivoques** dans le dossier patient électronique
- Permettre un **échange électronique de données correct** entre prestataires de soins et entre prestataire de soins et patient
- **Sans charge d'enregistrement supplémentaire, déduire des informations pour un usage secondaire**, comme la facturation, le contrôle de la qualité, la recherche scientifique et les informations stratégiques.

Snomed-CT vs soins infirmiers ?

- Les 3 N (Nanda – NIC – NOC) sont repris dans Snomed-CT depuis 2005.
- Le ministère de la santé Belge a bien prévu de retrouver ces classifications dans l'illustration de la démarche en soins infirmiers au sein des dossiers patients informatisés :

Verpleegkunde binnen SNOMED CT



Plan 8 Instrument d'évaluation uniforme.

Le gouvernement fédéral Belge impose le système InterRAI



- BelRAI permet une **évaluation globale** des besoins physiques, cognitifs, psychologiques et sociaux d'une personne.
- Il s'agit, pour les prestataires de soins, de recueillir des données d'une manière **standardisée** et **structurée**.
- Les données sont enregistrées électroniquement par les professionnels de soins ... sur une **plateforme en ligne** gratuite BelRAI, **en dehors du DPI**.

L'étudiant en soins infirmiers se doit donc de pouvoir jongler avec les différentes plateformes qui lui seront imposées, durant ses stages et, ensuite, durant sa vie professionnelle de diplômé en SI.

Contexte sociétal : tous issus de la génération Y ?

- La **génération Y** désigne les individus nés entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990.
- Ces jeunes adultes ont grandi au moment où l'usage d'internet se généralisait : la e-culture est leur royaume et, pour cette raison, ils sont souvent désignés par le terme de « digital native's ».

Contexte sociétal : tous issus de la génération Y ?

- Profil d'âge des inscriptions en bloc 1 BIRSG pour la HEFF :

	2018-2019	2017-2018	2016-2017
le plus jeune*	16	18	18
le plus âgé*	51	51	52
moyenne d'âge*	25,916129	25,1022727	24,3264249

(* les âges sont calculés sur base de l'année de naissance, au 14 septembre de l'année académique concernée)

- La moyenne d'âge se trouve bien dans la définition de la génération Y, mais un certain nombre d'étudiants n'en font pas partie.



Contexte sociétal ?

La HEFF est une HE publique; population d'origines et ressources très diversifiées avec laquelle il faut composer et pour laquelle nous tentons d'offrir les mêmes compétences à acquérir.

Cadre d'utilisation : AA d'e-santé

- Face à ces informations, il me semble incontournable de former les étudiants en soins infirmiers à une maîtrise de l'outil informatique afin qu'ils ne se retrouvent pas démunis lors de leurs stages et, une fois diplômé, face à leurs responsabilités nouvelles.
- Une forme d'évaluation du « niveau » de sensibilisation aux outils informatiques me semble donc nécessaire en début de cursus.
- Gadgets ou outils ?
- Dans le cadre de l'AA d'e-santé, je les invite à utiliser, « intensivement », les outils informatiques suivants :
 - ✓ La plateforme Moodle© (iCampus)
 - ✓ Wooclap©
 - ✓ Microsoft Office 365©

En pratique



- Utilisation de la plateforme iCampus (Moodle) pour :
 - Apprendre à se « logger » et utiliser son propre profil pour effectuer les exercices
 - Évaluer la dextérité et les bons choix (placer au bon endroit → données codifiées et structurées)
 - Permettre à l'étudiant de s'exercer à son rythme (tests formatifs) avant les épreuves certificatives (tests certificatifs en ligne).

→ Toutes les évaluations de cette AA sont placées sur la plateforme Icampus ; qu'il s'agisse de tests, de fichiers à remettre ou d'évaluation en ligne en salle informatique.

Cette forme d'évaluation continue via la plateforme invite l'étudiant à se positionner par rapport à sa façon d'appréhender l'informatique.

En parallèle, des **séances de remédiations** informatiques/iCampus sont proposées.

✚ Tests et devoirs concernant le cours

Modifier 

- ✚  Confirmation de la classe 2019-20 
- ✚  fichier à remettre 2019-20 
- ✚  Confirmation du groupe 2019-20 
- ✚  Confirmation du chef de groupe 2019-20 
- ✚  Choix de sujet pour les travaux de groupe 2019-20 
- ✚  Consignes spécifiques du travail de groupe des étudiants Bloc 2 et/ou "ex-BSI" 
- ✚  Travail de groupe 2019-20 
- ✚  Travail individuel 2019-20 
- ✚  Inscription à l'épreuve certificative du 17 décembre 2019 

Modifier  

Modifier  

Modifier  

Modifier  

Modifier  

Modifier 

Modifier  

Modifier  

Modifier  

Via ce sondage, vous allez vous inscrire à la séance de votre choix.

Attention, chaque séance ne reprend que 20 personnes.

Premier à cocher, premier inscrit !

Les personnes non inscrites à l'épreuve via ce sondage ne pourront **PAS** passer cette épreuve représentant un quart de la note certificative finale.

Respecter les timings !

!! Les inscriptions à cette épreuve seront clôturées le 10 décembre à 23h ! !!

D. Salomez

- ✚   Test formatif 19-20 

Modifier  

En pratique

Utilisation de Wooclap pour :



- Évaluer la dextérité et les capacités digitales des étudiants.
- Permettre des interactions et rendre l'enseignement d'une matière « indigeste » plus « dynamique ».

Par ex. : introduction des thèmes, révisions, ...

- Permettre à l'étudiant **d'évaluer l'enseignement reçu.**

Utilisation de Microsoft Office© pour :

- Aider l'étudiant dans ses rédactions (travaux, RDS, ...), le familiariser avec les outils offerts, maîtriser les bases de la mise en page, ...
- Permettre un échange/partage avec l'étudiant en utilisant les utilitaires comme Teams (sélections de vidéos illustrant l'AA, ...)



Teams



OneNote



Word



Excel



PowerPoint



Outils
pédagogiques (ou
Learning Tools)



Forms



Et vous ?



Merci!

A close-up photograph of a silver and blue fountain pen writing the word 'Merci!' in elegant black cursive on a white surface.

Bibliographie :

- ARES. (2019). Contenus minimaux. Bachelier Infirmier Responsable en Soins Généraux. Bruxelles: ARES-AC.BE.
- CFAI. (2015). Référentiel de compétence européen infirmier en soins généraux.
- Conseil Supérieur Paramédical . (2009). Nouvelle description des formations - compétences Type court : section soins infirmiers. Administration Générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique - Conseil Général de Hautes Ecoles.
- De Block, M., Vandeurzen, J., Greoli, A., Demotte, R., Gosuin, D., Vanhengel, G., . . . Antoniadis, A. (2018, Mars 26). Protocole d'accord BelRAI. Bruxelles. Récupéré sur https://www.belrai.org/sites/default/files//content/2018_03_26_imc_protocol_belrai_vs2_approved.pdf
- De Block, M., Vandeurzen, J., Greoli, A., Demotte, R., Gosuin, D., Vanhengel, G., . . . Antoniadis, A. (2019, Janv 28). Protocole d'accord Plan d'action e-santé 2019-2021. Bruxelles, Belgique. Récupéré sur https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AWjHQ9zDgwvToiwBkf13?filename=Actieplan%202019-2021%20e-Gezondheid_final.pdf
- D'Havé, A. (2015). Snomed-CT ook voor verpleegkundigen ! Bruxelles: SPF Santé.
- D'Havé, A. (2015). Usability of SNOMED-CT for secondary use of data in nursing. Bruxelles: SPF Santé.
- ehealth. (2019). Lexique. Bruxelles, Belgique. Récupéré sur <https://www.ehealth.fgov.be/fr/esante/lexique/lexique>